

AGRICULTURE BIOLOGIQUE



L'Agriculture Biologique est un mode de production qui allie les pratiques environnementales optimales, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal.

Pour commercialiser des produits issus de l'agriculture biologique, tout opérateur doit démontrer le respect des règles de l'Agriculture Biologique.

Texte réglementaire principal régissant les règles de l'Agriculture Biologique:

REGLEMENT 2018-848 *
PRODUCTION BIOLOGIQUE ET ETIQUETAGE

De nombreux actes délégués et d'exécution complètent ou modifient le règlement de base (plus certains en attente), parmi ceux-là :

REGLEMENT 2021-1165
LISTE DES PRODUITS ET SUBSTANCES AUTORISEES

POUR L'IMPORT : REGLEMENTS EN ATTENTE
(REGLEMENT 2008-1235 MODALITES DU REGLEMENT 2007-834
applicable jusqu'au 31/12/2026)

A partir du 01/01/2022

Vous êtes importateur, transformateur ou distributeur et

- Vous devez sécuriser la qualité biologique de vos produits par des audits de fournisseurs
- Vous souhaitez réaliser un audit de préparation à la certification Bio,

Confiez ces audits à un auditeur qualifié pour les contrôles Agriculture Biologique,
Faites appel à **QA Audits Services** !

NORME AOECs – SANS GLUTEN



L'**AOECs** (Association Of European Coeliac Societies) a mis en place un Standard Européen AOECs concernant la certification et l'identification des produits **sans gluten**.

L'**AFDIAG** (Association Française Des Intolérants Au Gluten) membre de l'AOECs coordonne au niveau national la certification au standard AOECs.

Le logo « épi barré » donne la garantie pour les cœliaques que le produit est exempt de gluten et assure la sécurité alimentaire

Vous êtes **transformateur ou distributeur** et

- Vous devez sécuriser vos produits par **des audits de fournisseurs**
- Vous souhaitez réaliser un **audit de préparation à la certification Sans Gluten**,

Confiez ces audits à un auditeur qualifié pour les contrôles du standard AOECs,
Faites appel à **QA Audits Services !**

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus:

Anne-Marie ARONICA, QA Audits Services

 06 30 74 74 69

 am.aronica@qa-as.fr

18 ans d'expérience dans la qualité et au service d'organisme de certification et industriels de l'agroalimentaire

Auditrice seconde ou tierce partie selon des référentiels produits ou services :

- ❖ Norme AO ECS Sans gluten,
- ❖ Agriculture Biologique,
- ❖ FSSC 22000,
- ❖ Référentiels clients,
- ❖ Qualiopi - Organisme de formation

www.qa-audits-services.fr